

FINATIS

Société anonyme au capital de 84 852 900 euros
83, rue du Faubourg Saint-Honoré – 75008 Paris
712 039 163 RCS PARIS

Paris, le 12 juillet 2019

Communiqué de presse

La société Euris a informé la société Finatis avoir conclu avec un établissement financier un financement de 15 millions d'euros, structuré sous la forme de ventes à terme (*prepaid forward*) assorties d'opérations d'échange sur actions (*equity swap*), et bénéficiant de nantissements portant sur 487 500 actions de la société Finatis, soit 8,6% de son capital.

Dans la mesure où ces contrats relèveraient des dispositions de l'article L. 211-40 du Code monétaire et financier, qui autorise la résiliation, la compensation et l'exercice des suretés au titre des contrats financiers malgré l'ouverture d'une procédure collective (étant précisé que les autres effets des procédures collectives restent applicables), l'établissement financier concerné pourrait résilier lesdits contrats, et réaliser les nantissements y afférents. La réalisation de l'intégralité des nantissements susvisés porterait la participation de Euris dans Finatis à 83,8% du capital et des droits de vote, et serait donc sans effet sur le contrôle de Finatis par Euris.

A la date du présent communiqué, l'établissement financier concerné n'a pas réalisé les nantissements susvisés et aucune procédure judiciaire n'est en cours.

Pour sa part, la société Finatis n'a conclu aucun financement structuré, et détient directement et par l'intermédiaire de sa filiale, la société Carpinienne de Participations, 90.5% du capital et des droits de vote de la société Foncière Euris.

Il convient de rappeler que les clauses d'exigibilité anticipée figurant dans la documentation bancaire de Finatis et Euris sont suspendues pendant toute la procédure de sauvegarde.

Contact presse :

Citigate Dewe Rogerson
Aliénor MIENS + 33 6 64 32 81 75 Alienor.miens@citigatedewerogerson.com
Annelot Huijgen +33 6 22 93 03 19 Annelot.Huijgen@citigatedewerogerson.com